

COMMUNE DE SAINT-MARCEL-PAULEL

DEPARTEMENT DE LA HAUTE-GARONNE



PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 6-1-1 : ANNEXES SANITAIRES – EAU POTABLE

P.L.U. DE LA COMMUNE DE SAINT-MARCEL-PAULEL	
PIECE 6 - ANNEXES	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	

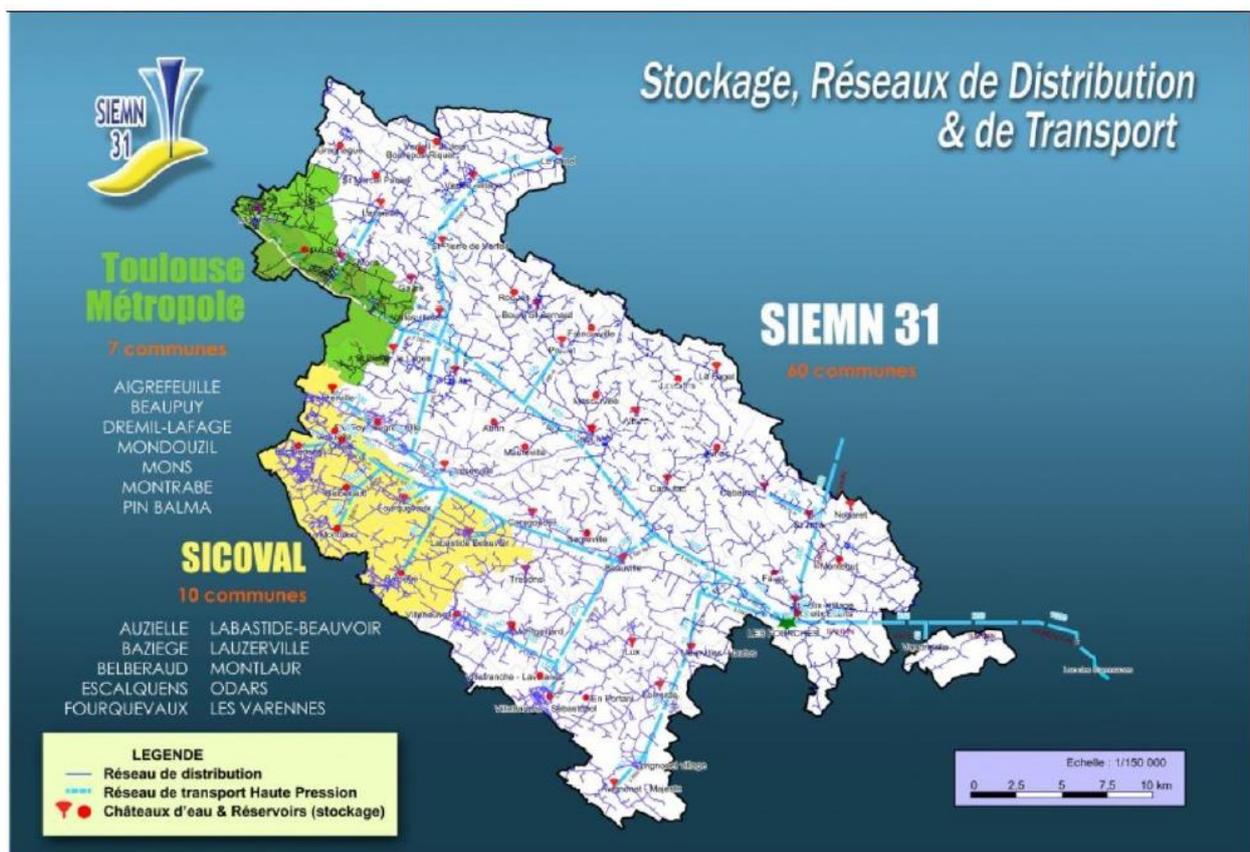


1. Présentation du réseau d'alimentation en eau potable

1.1. Généralités

Le réseau d'Eau Potable de Saint-Marcel-Paulel dépend du Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire. Il est desservi par le réseau AEP du SIEMN 31.

Le réseau d'eau potable est exclusivement de type sous pression.



1.2. Consommation

La mise en place en charge du réseau de distribution en eau potable du territoire est assurée par 3 réservoirs de stockage :

- Celui de Saint-Pierre de Verfeil alimente la partie Sud Est de la commune. Il dessert 80 abonnés de la commune.
- Celui de Lavalette alimente la partie Sud de la commune. Il dessert 22 abonnés de la commune.
- Celui de Saint-Marcel-Paulel, réservoir d'eau semi-enterré de 200 m cubes. Il dessert 89 abonnés.

Le réseau de distribution alimente les espaces urbanisés, avec un débit plus ou moins important.

Le réseau est principalement constitué d'un débit basse pression.

Pour assurer à chaque nouvelle construction une pression considérée actuellement comme satisfaisante, l'établissement de nouveaux branchements ne pourrait être consenti que si la pression dynamique obtenue sur site s'avère égale ou supérieure à 2 bars.

L'intensité est plus importante au niveau du bourg, le débit apparait suffisant au regard de l'urbanisation existante (125 mm de diamètre).

Sur les espaces urbanisés de la RD32, au Sud, le débit est moins important.

L'importance du débit et les capacités des réseaux vont fortement conditionner le développement futur communal.



Sur le secteur urbanisé, situé sur l'allée de la Mouyssaguèse, les réseaux d'eau potable arrivent à saturation. L'espace urbanisé ne sera donc pas agrandi afin de ne pas ouvrir de nouvelles zones à l'urbanisation, puisque les nouvelles habitations ne pourront pas se raccorder au réseau d'eau potable.

L'alimentation en eau potable de la commune est assurée par le S.I.E.M.N. 31 (Syndicat Intercommunal des Eaux de la Montagne Noire) en régie.

Le rapport annuel sur le prix et la qualité des services de 2015 expose les éléments suivants :

- La commune compte 186 abonnements pour 27 896m³ consommés en 2015, la consommation en 2015 est ainsi de 63.54m³ / habitants (moyenne de 60m³ / an / personne).
- La qualité microbiologique et physicochimique de l'eau du robinet est bonne.
- Le rendement du réseau de distribution est de 78.49%, soit des pertes constantes depuis 2006 aux alentours de 20%, correspondant à 1.55 m³ / km / j. ces chiffres témoignent d'un bon rendement.
- Le taux de renouvellement des réseaux sur la commune est de 0.13% en 2015, semble convenir pour un maintenir le bon rendement du réseau.